

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Catherine Moureaux, *Présidente du Conseil* ;  
Françoise Schepmans, Abdellah Achaoui, Amet Gjanaj, Jef Van Damme, Olivier Mahy, Houria Ouberri, Georges Van Leeckwyck, Maria Gloria Garcia-Fernandez, *Échevin(e)s* ;  
Paulette Piquard, Ahmed El Khannouss, Michel Eylenbosch, Danielle Evraud, Tania Dekens, Leonidas Papadiz, Hicham Chakir, Hind Addi, Saliha Raiss, Mohamed El Bouazzati, Khalil Boufraquech, Mohammed EL BOUZIDI, Luc Vancauwenberge, Laetitia KALIMBIRIRO NSIMIRE, Pascal Paul Duquesne, Théophile Emile Taelemans, Didier Fabien Willy Milis, Abdallah Kanfaoui, Emre Sumlu, Taoufik Hamzaoui, Patrick Bacart, Marc Demeyer, Abdelkarim Haouari, Maarten Bijmens, *Conseillers communaux* ;  
Marijke Aelbrecht, *Secrétaire f.f.*

**Excusés**

Jamel Azaoum, *Échevin(e)* ;  
Jamal Ikazban, Dirk De Block, Hassan Ouassari, Mohamed Daif, Yassine Akki, Mohamed Amine Akrouh, Joke Vandembemt, Khadija Zamouri, Rajae Maouane, Rachid Ben Salah, Fatima Zahmidi, *Conseillers communaux*.

**Séance du 26.04.23**

---

**#Objet : Enseignement francophone - « Mon quartier, Ma maison », poste subsidié dans le cadre du Programme « Politique de la Ville » - Approbation de la convention portant sur la prolongation de partenariat avec l'asbl IN VIVO. #**

---

Séance publique

**Enseignement**

LE CONSEIL,

Vu l'ordonnance de revitalisation urbaine du 6 octobre 2016 ;  
Considérant l'arrêté du Gouvernement du 3/12/2020 de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 8.236.768,36 euros, dans le cadre du programme pluriannuel 2021-2025 « Politique de la Ville par le développement des quartiers » au bénéfice de notre commune ;  
Vu la nécessité de développer des partenariats afin de réaliser les objectifs contenus dans le projet « Mon quartier, Ma maison » avec les comités de quartiers, associations, maisons de jeunes et écoles situés dans les zones visées ;  
Vu l'objet social d'In Vivo asbl « le développement de la personne humaine sur le plan physique, psychique et spirituel par l'enseignement et la pratique d'activités se rapportant à la notion de santé de l'homme et de son environnement ainsi que par diverses expressions culturelles et artistiques » ;  
Considérant que l'asbl INVIVO a contribué activement à la réussite du projet « Mon quartier, Ma maison » par le biais des artistes et encadrants mise à disposition du projet et qui ont réalisé des projets en impliquant les habitants de notre commune et ont une connaissance du terrain qui est un facteur de réussite non négligeable pour la suite du projet ;  
Considérant que la convention avec l'asbl In Vivo arrivait à échéance le 28 février 2023 et qu'il y a lieu de la prolonger afin de pouvoir terminer les projets en cours ;  
Vu l'article 42 § 1er, 1°, d, ii de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;  
Considérant que le montant maximum des prestations et achat du matériel – justifié par factures- se chiffre à 25.300€ (50€ par prestation) TTC; couvrant la période du 01/03/2023 au 31/12/2023 ;  
Considérant que le crédit permettant cette dépense est prévu à l'article du budget ordinaire de l'exercice 2023 ;  
Considérant que cette dépense est intégralement subventionnée par la Région Bruxelloise dans le cadre du programme pluriannuel (2021-2025) de la Politique de la Ville ;

DÉCIDE :

Article 1 :

De prendre connaissance du projet de et d'approuver la prolongation de la convention de partenariat de mise à disposition d'animateurs avec l'asbl INVIVO dans le cadre du projet « Mon quartier, Ma maison », subsidié par le Programme « Politique de la Ville ».

Article 2 :

D'inscrire la dépense de maximum 25.300€ à l'article 7011/124-48 du budget ordinaire de l'exercice 2023, dépense intégralement couverte par le subside de la Région de Bruxelles Capitale (D.C. 32/2021), les engagements se feront individuellement dans les limites des douzièmes provisoires.

33 votants : 33 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

La Secrétaire f.f.,  
(s) Marijke Aelbrecht

La Présidente du Conseil,  
(s) Catherine Moureaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
MOLENBEEK-SAINT-JEAN, le 28 avril 2023

La Secrétaire f.f.,

La Bourgmestre,

Marijke Aelbrecht

Catherine Moureaux